

PREVENIR ET ACCOMPAGNER LES TROUBLES DU COMPORTEMENT EN UVP, PASA, UHR

Objectifs de la formation :

• Compétence visée :

Comprendre les personnes atteintes de troubles démentiels, développer les aptitudes pour prévenir les troubles du comportement et l'oppositions aux soins

• Aptitudes :

- Connaître les maladies neuro-dégénératives et les symptômes psycho-comportementaux de la démence
- Repérer les éléments psychopathologiques responsables des troubles du comportement et formes d'opposition
- Développer les approches non-médicamenteuses et les modalités pratiques d'accompagnement

Public concerné :

Equipe pluridisciplinaire

Prérequis : Absence de prérequis.

Durée : 2 jours / Modulable selon besoin

Méthodes pédagogiques :

- Exposé du formateur, exercices pratiques.
- Utilisation de supports vidéo, Travail avec les participants sur les situations rencontrées au sein de l'établissement.
- Plan d'action pour l'établissement

Le programme : (N'hésitez pas à nous contacter, de manière à adapter ce programme au plus près de vos besoins ...)

1. Troubles démentiels, symptômes psycho-comportementaux de la démence

- Maladies neuro-dégénératives : définitions et données épidémiologiques
- Origines et sens donnés aux troubles psycho-comportementaux (SPCD) : dévalorisation, perte des repères identitaires, angoisses, régression psycho-affective
- Altération progressive des fonctions cognitives et capacités préservées

2. Spécificités de l'accompagnement

- Evaluer les capacités préservées à solliciter la personne, sans faire à la place de
- La compréhension et l'acceptation des troubles du comportement
- Les outils d'évaluation des troubles du comportement : NPI, NPI-ES, GDS et échelle de Cohen Mansfield.

3. Mettre en œuvre un projet d'accompagnement basé sur les approches non-médicamenteuses

- Les thérapies non-médicamenteuses validées et pertinentes au regard des situations individuelles, et en cas de syndromes psychologiques et comportementaux de la démence (exemples : animations flash, réminiscence, médiation, synchronisation et environnement, validation, approches cognitives et sensorielles)
- Les réponses à apporter face aux comportements perturbateurs
- S'appuyer sur les « capacités préservées » dans la mise en œuvre du projet personnalisé
- Les stimulations et valorisations dans les actes de la vie quotidienne, individuellement et collectivement.

4. Plan d'action pour l'établissement

- Conduites à tenir spécifiques pour l'établissement
- Repérage des outils de concertation et de questionnement éthique, à développer dans une vision pluridisciplinaire

Modalités de validations des acquis :

- Réalisation d'un test de connaissances en amont et en aval de la formation
- Attestation de fin de formation

Contacts	Céline LISEK 06-87-43-90-76 lisekformation@gmail.com	Delphine PARIS 06-76-90-77-07 delphine80paris@gmail.com
Modalités et délais d'accès	Locaux mis à disposition par l'établissement, accessibles aux personnes en situation de handicap, et permettant la distanciation entre participants. En cas de besoins spécifiques, nous contacter. Matériel (PC, vidéoprojecteur) du formateur. Adaptation des moyens pédagogiques par le formateur aux personnes en situation de handicap.	
Evaluation et livrables	Un livret d'accueil est remis à chaque stagiaire en début de séance (format dématérialisé joint au support de formation). Une évaluation des connaissances et de la satisfaction sont réalisés en amont et en aval de formation. Une documentation pédagogique remise à chaque participant, par voie dématérialisée. Une attestation de suivi de formation, les émargements, les tests de positionnement et un compte-rendu pédagogique sont remis au Client, dans les 72h suivant la formation.	

Pour connaitre notre taux de satisfaction clients, **Consultez notre site !** lisekformation.fr